

Postulat « Le bon accueil »

Le « label Familles bienvenues » décerné par la fédération suisse du tourisme à la commune de Bex il y a plus de dix ans distingue les localités et destinations de vacances qui...

- connaissent les souhaits et les besoins des familles.
- conçoivent leur offre en conséquence.
- se distinguent des autres destinations par un positionnement précis.

Afin de s'inscrire pleinement dans cette démarche, le PLR Bex souhaite que la municipalité étudie la possibilité d'aménager une place pour les camping-cars sur la parcelle communale n° 235 en bas de la route du Cotterd. En effet, les travaux d'assainissement prévus sur les routes de l'Alex, Cotterd et Magny permettent d'envisager dans le même temps l'aménagement d'une telle place et ce à moindres frais. Les conduites, fouilles, etc. devant dans tous les cas être réalisées. Cette place pourrait être équipée d'une borne de recharge électrique, de remplissage d'eau potable et d'évacuation des eaux usées, selon le type Bornes Euro-relais. Bornes payantes pour les usagers.

Cette place ne devrait en outre pas causer de nuisance particulière, la parcelle étant relativement isolée des riverains du quartier. Cela éviterait également le camping « sauvage » prohibé.

Le PLR souhaite ainsi répondre à une demande récurrente et remercie par avance la municipalité pour mener à bien une étude dans ce sens.

Pour le PLR

Pour l'UDC - PAI

Philippe Sarda

Baptsite Guérin

